

CHANTIERS FIC ET MACRO-ORDONNANCEMENTS DU SA2021 COMpte RENDU A LA PRESENTATIONS DU 23/11/2018

FIC ET MACRO-ORDONNANCEMENTS DU SECTEUR SUD-EST

⇒ PARIS – MONTEREAU – DIJON

Villeneuve – Malesherbes (745000) (page 14) :

- Suite Rapide IDF : les conditions techniques en SR ZONE DENSE imposent pour ce cas une LTV 60. Cette LTV est aussi liée à des contraintes financières. La perte de temps en bout de ligne comparée à une LTV 80 est relativement faible

Laroche - Cosne (753000) (page 17)

- Amplitude des WE : pas d'évolution à ce stade
- RVB Auxerre : 7 semaines pour 25km et non 15km

Ancy le Franc - Dijon (page 18)

- Evolution viaduc-tunnel, un REX pointe du doigt le surcoût et les problèmes de sécurité du personnel avec une empreinte capacitaire sans simultanée
- Une nouvelle empreinte capacitaire est proposée cumulant :
 - 5 WE de 24h avec recherche de simultanées de jour et de nuit
 - 5 semaines de jour ou de nuit
- Une réunion est prévue le 10 janvier 2019 à Dijon pour présenter la nouvelle empreinte capacitaire de ce chantier
- A voir aussi les besoins de simultanées pour les travaux connexes et de finition estimés entre 5 et 6 semaines de jour de 08h max.
- VOYAGES
 - demande la libération de la LN6 Paris Est
 - alerte sur le volume de minutes supplémentaires sur l'axe Paris – Dijon notamment entre Aisy et Dijon, difficile à appréhender en amont. Minutes qui risquent de se cumuler à celles sur LGV
 - demande un panachage mais cette mesure risque d'allonger la durée du chantier
 - souhaite un positionnement en automne
- TER : ajout de difficultés avec le chantier APMR Dijon
- Remarques des EF :
 - Demande de mise à jour du tableau des WE
 - WE supplémentaire APMR Dijon, s'il est aligné => oui, sinon WE en plus sur l'axe (une vision GOV est nécessaire mais l'axe ne sera pas bloqué)

⇒ PARIS – MORET – CLERMONT

Moret – Bonny (page 25)

- Sous station de Souppes, pas de d'empreinte capacitaire communiquée à date (projet à confirmer)
- RVB SR Moulins-St Germain : il y a eu une communication erronée de SNCF RESEAU. Le choix entre une typologie de jour ou de nuit n'est pas arrêté à ce jour.

- WE 23/24 soit à décaler sur Paris –Clermont soit à décaler coté Atlantique pour laisser un itinéraire Paris-Clermont de libre

⇒ **DIJON – VALLORBE**

- (page 33) TER alerte sur le cumul des travaux Besançon-Clerval avec d'autres chantiers sur l'axe coté NEN afin de maintenir leurs correspondances
- (page 33) les WE APMR Dijon ne devraient pas être bloquant
- Voyages s'inquiète des WE de Maintenance Préventive
- Voyages : MenS du Haut Jura : amplitude de 32h
- THELLO : réseau suisse => fermeture de Vallorbe toutes les nuits, travail en cours avec le GI suisse MAIS grosse difficulté de coordination entre Modane et Vallorbe
- Cumul des RAV de PERRIGNY et tunnel de Caluire de S29 à S34 : vigiler à la faisabilité d'atteindre Lyon Perrache
- L'interlocuteur TER Centre Paris-Nevers est : ?

⇒ **DIJON – LYON**

Dijon-Lyon via PLM (page 37)

- Passage des RAV de Macon => dossier capacitaire à consulter
- Tunnel de la Pellonière : dossier présenté mais non mature à ce jour

Dijon-Lyon via la Bresse (page 38)

- Les semaines de priorité TRAVAUX Bresse sont S53 à S8, S16 à S17, S35 à S38 et S46 à S47

⇒ **NFL - NŒUD FERROVIAIRE LYONNAIS**

- (page 44), semaines S1 à S8, le passage est garanti avec les travaux coté Bresse
- Un groupe de travail sillons/travaux 2021 est à mettre en place

⇒ **LYON – CHAMBERY – GRENOBLE – VALENCE**

- (page 47), la coupure SAG Chambéry et du tunnel de Pugieu (prévoit un passage 1V/2 pendant 16h de jour avec une simultanée partielle), règle d'itinéraire alternatif non respectée
- L'empreinte capacitaire de Pugieu prévoit 16h 1V/2, les normes de tracé entre Ambérieu et Culoz sont à revoir, aujourd'hui une norme de VU est appliquée ce qui réduit le débit
- Les EF demandent à ne pas cumuler la maintenance avec le tunnel pour libérer de la capacité et permettre plus facilement les croisements IPCS
- Chambéry-Montmellian, chantier en concomitance avec Valence-Moirans en fin d'année, l'un des 2 chantiers doit bouger pour respecter la règle d'itinéraire alternatif

⇒ **AMBERIEU – MODANE**

- (page 51), semaines S1 à S8, le passage est garanti avec les travaux coté Bresse
- Un groupe de travail sillons/travaux 2021 est à mettre en place

⇒ **LGV SUD-EST**

- (page 57), RB/RT à caler sur une seule période
- RAV de Montanet : OCP de 30h de la bif de Montanet

⇒ **LYON – AVIGNON RIVE DROITE**

⇒ **LYON – AVIGNON RIVE GAUCHE**

- (page 65), CCR étape 5 : travaux de nuit
- CCR étape 5 entre Livron et Avignon : jour ou nuit => à préciser par la ZP (voir cadrage des fenêtres génériques de jour : 10 semaines ?)

⇒ **AVIGNON – MARSEILLE – NIMES**

- (page 69), les OCP (2 WE d'affilés) tunnel de St Louis et Rav de Marseille nécessitent des simultanées liées à la nature des chantiers. La marge de négociation devra porter sur le positionnement d'une simultanée partielle. Le repositionnement calendaire des WE reviendrait à des désaccords internes à l'EF SNCF. Demande de SL d'avoir une réunion pour discuter de l'organisation des OCP tunnels.
- A la demande de Intercités, une étude d'inversion d'amplitude des WE est en cours (réponse d'ici l'envoi des documents RPO et non en pré RPO)

⇒ **MARSEILLE – VINTIMILLE**

- (page 77) TER s'inquiète du nombre de simultanées activées sur l'axe (notamment le cumul SR Caténaire et SR RVB).
- VOYAGES demande si le volume de chantiers travaux activé sur l'axe est réaliste compte tenu de l'expérience acquise sur d'autres SA
- PEM Nice en été, pour TER et VOYAGES activer ce chantier durant cette période semble peu réaliste compte tenu de l'augmentation du nombre de leurs clients. Ce chantier est présenté mais n'est pas mature à ce jour et doit être fiabilisé.

⇒ **NICE - CERBERE**

- Fermeture de 6 mois pour le RVB Villeneuve les Avignon –Nîmes est inacceptable pour les EF (dossier étude en cours avec un arbitrage interne sur la typologie à présenter)
- Contrairement à ce qui a été présenté à la revue TS 2021 il y aura bien une OCP PN d'Agde de prévu en 2021. L'opération initiale de 72h est reportée en 2022 mais celle de 85h de 2020 est reportée en 2021.
- La demande des EF d'aligner les OCP Béziers et Narbonne en fin d'année est en cours d'étude mais la réactivation de l'OCP PN d'Agde risque de compromettre cette demande.

Remarques de Voyages (pages 16 et 17) :

- ADAP + SAG : Nécessité de cumuler les OCP de Bourgoin-Jallieu et SAG afin de ne pas multiplier les WE
ADAP Bourgoin ne peut être avancé faute de ressources côté Infrapôle. SAG ne peut être décalé en raison des typologies de WE.
- RAV et Plan de voie SAG : Nécessité de trouver des dates acceptables pour les 2 OCP longues de SAG.
Les dates sont figées après concertation et horairisation en pré-RP0.
- Libérer l'itinéraire alternatif via Ambérieu Culoz lors de ces OCP mais aussi Valence Moirans pour les flux TGV Paris Grenoble.
A ce stade, l'itinéraire Valence Moirans est libre dans le macro-ordonnancement et reste un point de vigilance.

Remarques d'Intercités (pages 16 et 17) :

- RAV DE GRENOBLE : Lors du WE les SA et DI, INTERCITES n'envisage pas de suppression de l'AR 'ECO', demande d'adaptation du GOV (étude ?) pour remisage de la rame (arrivée à Grenoble 12.43 / départ 17.30)

⇒ **AMBERIEU – MODANE**

Remarques de Fret SNCF (page 22) :

- RVB SE St-Jean – Modane : ANNULE pour le SA 2019.
La SR est annulée mais il y aura des opérations conservatoires. Les éléments sont en cours d'étude.
- PRO AREA Chambéry : 5 heures de simultané sur 5 semaines et 21 périodes de travaux en fenêtres génériques 1 voie sur 2. Avis lors de la RP0. Sillons du Combiné impactés sont 42302 et 42306 (HUPAC) et 48318 (ERMECHEM), ils seront décalés ou détournés par le sillon alpin sud et Grenoble/Montmélian vers le sud de la France, cet itinéraire doit encore être validé dans les textes réglementaires.
- Tunnel de la Colombière : les flux du Combiné seront impactés par les simultanés de 3 heures en milieu de nuit (01h00 – 04h00) et seront par conséquent désaturés. Etude de débit nécessaire
Sera présenté dans l'étude capacitaire en vue de la RP0.
- TELT + RAV St-Avre : pas de remarque particulière

Remarques de TER RA (pages 22 et 23) :

- Ligne Lyon-Ambérieu : Il est difficile pour TER de se prononcer tant que l'offre ne sera pas adaptée sur la durée totale du SA. En effet, les chantiers FIC du NFL (voie L de LYD, accès Pompidou, tunnel de Caluire et RAV saut de mouton) ayant des conséquences importantes sur l'offre, sur des restrictions d'itinéraires et les demandes de capacités n'étant pas encore définies, ne nous permettent pas de donner de préconisations.
- PRO AREA et TELT : TER demande si possible l'alignement des coupures en continu.
Les WE sont alignés et leur horairisation sera déterminée en RP0.
- RVB SR 2019 : Nous ne sommes pas favorables à la suppression des 3 minutes de LTV allouées sur la partie St Jean Modane malgré l'annulation de la suite rapide.
Les minutes permanentes sont conservées pour le SA 2019.

Remarques de Voyages (pages 22 et 23) :

- PRO AREA Chambéry : trouver des WE en concertation avec ordonnancement des WE Bourgoin et SAG afin de ne pas couper tous les flux Alpes.
Les itinéraires alternatifs garantissent les flux Alpes.
- Tunnel de la Colombière : RAS sauf perte de temps à étudier dans son ensemble
La perte de temps calculée pour ce chantier est estimée à 30'' (largement couverte par la marge T). Les éventuels cumuls de perte de temps seront précisés lors des revues d'axe.
- RVB SR 2019 St Jean : à confirmer le maintien de ce chantier ou pas. TGV SE n'est pas favorable aux fenêtres de jour (2 TGV à supprimer ?). Si chantier maintenu, quel débit maintenu en intégrant le REX du RVB Les Chavannes de 2016 qui a montré les limites du dispositif (gestion des circulations en IPCS, des pointes-à-pointes, ...)
La DMT SE présentera le chantier en RP0.
- TELT et RAV St Avre : 3 OCP, ce qui nous semble trop car supprime toute desserte Paris Milan durant ces OCP. A voir si pas de possibilité de mutualiser. Dates à définir (il faut éviter les WE de forts trafics de l'été notamment en août).
La typologie des WE est en cours d'optimisation par la DMT SE mais pas le nombre.

⇒ **LYON – AVIGNON**

Remarques de Fret SNCF (page 27 et 29) :

- Mise sous CCR du secteur circulation rive gauche : zone de Valence, nous demandons le passage de nos flux du Sillon Alpin Sud 75820, 75822 (via Bif du Cagnard, client TRIMET), zone de Pierrelatte, nous demandons le passage de nos flux 415481 et 415482, les autres sillons seront détournés rive droite. Ce chantier ne doit pas être en conflit avec le RVB SR de la rive droite, ni avec les chantiers APMR d'Orange.
Les chantiers de la rive gauche et de la rive droite ne seront pas effectués simultanément.
- PRA St-Péray : la rive gauche devra être libre de tous travaux. OCP à aligner avec la Halte d'Irigny ou pendant la fermeture du tunnel du Pradas.
Projet tiers non mature
- RVB SR Peyraud – La Voulte : y aura-t-il des travaux au-delà de La Voulte car des sillons sont prévus jusqu'à Le Teil en utilisant le racc Livron/La Voulte. D'accord pour le positionnement horaires de nuit de 23h10 à 05h10. Par contre, nous demandons que les fenêtres de jour soient positionnées de 06h30 à 15h30 au lieu de 08h10 à 17h10. La rive gauche devra être libre de tous travaux. L'Infra demande l'utilisation de la voie A à Condrieu pour les TTX, ATTENTION nous l'utilisons également pour réaliser des impasses MI. Etude de débit nécessaire.
Il y aura des travaux au-delà de La Voulte comme annoncé en pré-RP0 par la ligne projet. Cela concerne notamment les travaux préparatoires de la GOP 2020 en fin de SA.
- Viaduc du Pouzin : Fret SNCF demande que les horaires de jour soient positionnés de 07h30 à 15h30, et l'OCP WE de 72 heures du Je 12h00 au Di 12h00. L'itinéraire rive gauche devra être libre de tous travaux. Chantier à mettre dans l'ombre de la fermeture pour le tunnel du Pradas.
Conforme au macro-ordo.
- Tunnel du Pradas : Augmentation de 2 semaines de fermeture en 2019 par rapport à 2018. En réunion, la DT annonce que le client ne fermera plus (rencontre SNCF/Réseau et client). Demande pourquoi le chantier ne se réalise pas en 2018 : réponse est que les AVP ne sont

pas prêtes, et l'augmentation du nombre de semaines de fermeture est due à une méthode innovante. Nous refusons l'augmentation du nombre de semaines telle que présentée à ce stade, et demandons à SNCF Réseau de retravailler le chantier pour que le nombre de semaines corresponde à celui annoncé pour 2018. La livraison chez le client s'effectuera par le sud, avec plusieurs changements de bout, voir des JS supplémentaires, nous demandons que ces surcoûts soient pris en charge par le chantier

L'augmentation n'est pas due à une méthode innovante. La méthode est la même depuis le début du projet par contre l'avancée des études et notamment le banc d'essai réalisé par I&P conduisent à fiabiliser le nombre de semaines et les porter à 12 semaines. La prise en compte de surcoûts pour les EFs n'est pas inscrite dans la politique de SNCF Réseau. Sauf erreur, nous n'avons pas souvenir de cette demande sur ce chantier les années précédentes.

- APMR Orange (page 29) : non FIC, il ne doit pas y avoir d'incompatibilité avec la SR rive droite, nous devons pouvoir circuler de jour comme de nuit, soit sur la rive droite, soit sur la rive gauche
Respect des règles
- **ATTENTION** : sur macro-orodo, des fenêtres déformées de nuit sont prévues de semaines 27 à 41 sur les rives droite et gauche du Rhône. Ce sujet a été abordé lors de la réunion FIC, point de vigilance pour SNCF Réseau. A partir du macro-ordonnement il est difficile de vérifier si les fenêtres déformées sur la rive droite sont de jour ou de nuit. Les fenêtres génériques sur cet axe sont de jour, il ne doit donc pas y avoir une majorité de fenêtres déformées de nuit. Cependant, la règle des itinéraires alternatifs doit être respectée par SNCF Réseau pour la planification des chantiers sur les deux rives.

L'incompatibilité est de S27 à 34 et en cours de traitement entre les différentes lignes projet.

Dès le retour de la ligne projet SR la CCR sera recalée entre autre sous pilotage DMT SE.

Remarques de TER RA (Pages 27 et 28) :

- RAV et RVB Chasse sur Rhône et PRA sur le Garon :
Vis-à-vis de la fermeture en continue de 48h, la programmer plutôt le week end de Pâques du 20 au 21 Avril, la S16 au lieu de la S17
Préconisation horaire plage de nuit : de 23h40 à 5h40, TO 886755 et TF 886801.
Il n'est jamais prévu (dossier et macro ordo) de réaliser cette opération à Pâques mais au 15 août pour un lissage de charge WE sur l'infrapôle rhodanien mais aussi moindre trafic TER et Fret notamment via St Etienne
- CCR Rive gauche : Nous ne souhaitons pas 30 semaines d'impacts de journée, cela occasionne trop d'impacts sur la zone de Valence, nous souhaitons des travaux de nuit
Le besoin de la CCR est de jour comme la fenêtre générique sur la RG, les ne sont pas tous localisés à Valence mais répartis dans les différentes gares et postes de la RG et sont de nuit d-s que la RD est de jour.

Remarques de Voyages (page 27) :

- Viaduc des 13 Arches : ok mais WE à définir pour trouver des dates judicieuses. Quelle fiabilité à la programmation de ces travaux (que l'on voit en FIC depuis plusieurs années).
La typologie des WE et le lissage de la charge conditionne le choix qui nous a paru le plus judicieux d'ordonnement à l'ascension et pentecôte comme dans le macro ordo

Remarques d'Intercités (pages 28 et 29) :

- TX Rive Droite+ RVB PEYRAUD LA VOULTE & PRA ST PERAY & PONT SUR LE GARON & VIADUC DU POUZIN & TUNNEL DU PRADAS : Demande d'assurer l'itinéraire des IC et TAA via la rive gauche jusque Valence et Avignon.
- CCR Rive Gauche : nous confirmer que ces travaux en bien lieu en plages déformées de jour, demande de réalisation des travaux en journée.
Le besoin est en fenêtre générique de jour (28 semaines) mais pour limiter le nombre de semaines nous proposons des déformées de jour si possible cf rque ci-dessus de TER
- APMR d'Orange : Pas de précision et d'étude capacitaire, réserves, nous ne souhaitons pas ces travaux en plage de nuit, ne pas cumuler avec travaux rive gauche au nord de Livron.
Chantier non FIC donc sans études. Vu le positionnement au second semestre de ce chantier avec SR RD de jour , ces travaux seront nécessairement de nuit.
RCAP précisera les heures pour libérer le passage intercités et autres en gare d'Orange de nuit

⇒ **PARIS – MORET – CLERMONT**

Remarques de Fret SNCF (page 33) :

- RAV de Clermont : AUTOCHEM a émis un accord pour l'OCP de 68 heures, du Je 16h00 au Di 12h00. Le sillon 435506 (Neussargues/Clermont) pourra-t-il circuler. Etude de débit nécessaire. Autochem accepte le cumul de chantiers sur l'axe Melun/Moret/Clermont le WE de l'Ascension
Pendant le RAV : accès au triage de Gravanches possible mais par contre l'accès au Sud de Clermont n'est pas possible.
- RB et RR Vichy – Randan : les sillons 435541 et 419501 (desservir Puy Guillaume le Je matin, départ de Vichy à 04h40) devront pouvoir circuler (client OI). Pas de travaux sur SGDF/Riom via Gannat. Etude de débit nécessaire
Horairisation à voir lors de la RP0. Pas de travaux sur SGDF/Riom via Gannat
- RVB SR Montargis – Bonny : nous demandons que l'axe Les Aubrais/Vierzon/Bourges/Saincaize soit libre de tous travaux pour permettre le détournement de nos flux, cet itinéraire de détournement est sans impact supplémentaire, mais les horaires des sillons détournés devront être au plus près de ceux qui seront commandés par Fret SNCF. Etude de débit nécessaire
Pré-RP0 le 30/11 → Etude DT via Vierzon en cours. A noter cependant qu'une préconisation d'exclusion des travaux en déformées de nuit et de WE entre Saincaize et Juvisy a été rajouté
- ADAP Moulins : le tronçon est équipé d'IPCS, nous demandons la possibilité de garder une voie de passage pour nos flux. Ce chantier devra être sans impact pour la desserte du client Armée en gare de Moulins qui se réalise de 10h00 à 13h00
Etude GOV réalisée par l'EIC
- Valenton RAV des ADV : nous demandons que l'OCP débute après 06h45, après réception des 50924 et 52460
A voir lors de la RP0
- RAV Melun sud : pendant les semaines de déformées, il faut que la voie 1 raccou ou voie 1 Héricy soit libre. Pour les OCP, il faut qu'itinéraire par Héricy/Corbeil-Essonnes soit libre de tous travaux

OUI à priori, les FRET venant de VSG pourront circuler par Brunoy puis 1 Racco dans Melun puis Héricy, ou par Juvisy / Corbeil / 1 bis H puis Héricy. L'itinéraire Corbeil Héricy reste libre.

- SDA Moret-Veneux-les-Sablons : l'itinéraire via Héricy doit être libre de tous travaux
L'itinéraire Corbeil Héricy reste libre.

Remarques de SL (page 33) :

- RB + RR Vichy Riom :
Aucun impact sillons sur les 8h de déformés avec extraction sur le SA2016 : à confirmer avec l'extraction sur le SA 2017 et à fournir lors de la RP0.

- ADAP Moulin sur Allier
 - Est-ce que la fermeture complète des voies adjacentes au quai rehaussé se traduit par :
 - Quai 1 : Voie A interdite ?
 - Quai 2 : Voies B et C interdites ?
 - Quai 3 : Voie D interdite ?

Oui c'est bien ça

- Est-ce que le phasage des travaux par quai est déterminé et l'étude GOV tiendra-t-elle compte de ce phasage?

Oui en fonction des LTV, avec quai central l'été, voir étude GOV

- Est-ce que les fenêtres nécessaires pour ces travaux sont des génériques ou déformées et quelle amplitude?

Interdiction d'itinéraire : fermeture de voies = déformée en continu

- 36 semaines programmées avec 34 semaines jusqu'à la fin du service 2019 + 2 semaines sur SA 2020 : peut générer des difficultés lors de la construction du service.

Remarques de Voyages (pages 33 à 39) :

- RAV de Vert de Maisons : OK suite à concertation déjà menée lors des RGC PSE. Nous avons formulé des remarques sur la durée des OCP de 50h00 avec simultanée pour des opérations de type RVB HS sans remplacement d'ADV. Quelle suite donnée ?

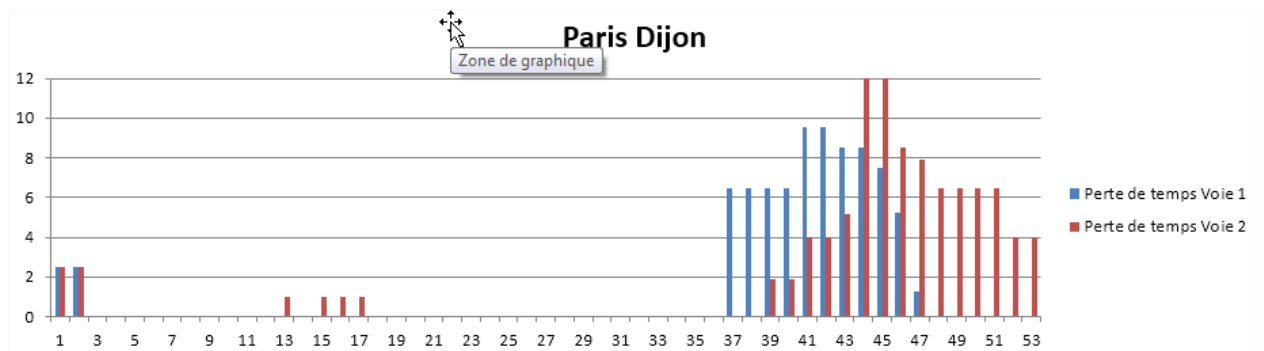
La réalisation de RVB Hors suite nécessite des simultanées (ce qui n'est pas forcément le cas en Suite rapide). Le recours à des OCP de week-end permet de disposer de ces simultanées et de maîtriser les coûts de production.

- Les Laumes (dont BAL) et RVB viaducs et tunnels de Malain et Lee : à préciser en concertation (pré RPO, RPO) pour mesurer l'ampleur des conséquences

Pré RPO le 01/12

- Courbes de cumul des pertes de temps : besoin de connaître celle de Paris Dijon par LGV car celle par LC n'est pas significative pour nous.

Les courbes de pertes de temps sur Paris-Dijon, présentée lors du COTECH avec le PNTC à Voyages et Lyria du 15/09/16, sont de cette nature :



- RAV de Dijon : OK si permet les circulations comme annoncés moyennant des adaptations GOV
- Renouvellement postes 1 & 2 de Belfort et mise sous CCR : conséquence sur la LC de Petit-Croix à Mulhouse ? Attention à ce pas répéter les conséquences des fenêtres travaux de jour avec conséquences fortes sur 6704 et 6836.

Remarques d'Intercités :

- Chantiers au Nord de Nevers : Voir les remarques (et réponses RESEAU) déjà produites suite à "Présentations Zone Dense" du 15 septembre puis du 22 novembre.
- RAV de Saincaize (page 33) :
Ce chantier n'est pas sur les slides, Annoncé en réunion, demande de précision 12h dont 8 de simultanée, sur sem 36/37 ET 37/38 : Quels horaires, et quelles voies ?
Chantier présent au macro ordo, bloquant les 2 voies, horaires à voir lors de la RPO
- Courbes de pertes de temps Paris – Moret (page 36) :
OK, dépassements 'mineurs' par rapport à la marge
- Courbes de pertes de temps Moret – Nevers (page 37) :
S6, 7, 8, et 13 à 26, sur V1, dépassement de l'ordre de 2 à 4 mn, demande d'ajout de marge supplémentaire, pour variante unique sur la période 6 à 26.
- Courbes de pertes de temps Nevers – Clermont (page 38) :
 - S1, 12, 13, 14, 15 sur V2, dépassement de l'ordre de 2 mn, demande d'ajout de marge supplémentaire, pour variante unique sur la période.
 - S 37 à 50 sur V1, dépassement de l'ordre de 2 à 6 mn, demande d'ajout de marge supplémentaire (4 mn ?), pour variante unique sur la période.
 - S 37 à 50 sur V2, dépassement de l'ordre de 2 à 6 mn, demande d'ajout de marge supplémentaire (4 à 6 mn ?), pour variante unique sur la période.
- Courbes de pertes de temps Récap Paris – Clermont (page 39) :
Globalement, la marge sur l'axe couvre les PDT, un travail de répartition des marges reste nécessaire.

⇒ **PARIS – MONTEREAU – DIJON**

Remarques de Fret SNCF (page 41) :

- RB Villeneuve-la-Guyard : chantier reporté en 2023, mais certaines zones conservatoires devront être traitées en 2019, donc attente de ce qui sera demandé. Concernant les simultanés de nuit, elles devront se situer après 02h00 et devront être les plus courtes possibles
A voir lors de la RPO
- Les Laumes + BAL : Pré RPO le 1er décembre 2016, nous attendons cette réunion pour obtenir plus de détails sur les chantiers PLM Nord. Ne pas impacter les sillons nucléaire 489345 et 489982 (accord cadre). Etude de débit nécessaire
A voir lors de la RPO
- RVB viaducs de Malain et de Lee + tunnel de Malain : Pré RPO le 1er décembre 2016, nous attendons cette réunion pour obtenir plus de détails sur les chantiers PLM Nord. Ne pas impacter les sillons nucléaire 489345 et 489982 (accord cadre). Accord pour les fenêtres de jour. Etude de débit nécessaire
A voir lors de la RPO
- Renouvellement BAL Laroche – Nuits : pas de remarque à ce stade de la concertation

Remarques de TER BG (page 41) :

- 27 Week-ends de travaux pour divers chantiers SDA - RAV Vert de Maison... relevés sur le macro-ordo entre Paris et Montereau.
TER demande une optimisation dans l'alignement de ces week-ends et une synthèse des mutualisations à prévoir et si ces dernières seront toujours possibles avec l'évolution du matériel TN.
TER demande confirmation de l'abandon du chantier RB Villeneuve-la-Guyard et quelle capacité sera conservée ainsi que LTV.

Oui report du chantier en 2023. Quelques zones seront traitées en mesure conservatoires mais celles-ci ne sont pas encore déterminées.

- Régénération BAL LAR-NUR
Pas de LTV annoncées. TER demande confirmation.
Au cas où il s'avérerait nécessaire d'inclure des LTV à ce chantier, le cumul déjà très élevé des LTV du aux autres travaux sur l'axe dépasserait le nombre de minutes allouées, nécessitant alors un retraitement horaire.
Capacité déformées de jour 4h30 en simultanée de St-Flo à Tonnerre : dans l'ombre génériques St-Flo-Tonnerre ?

A priori pose de caniveaux et déroulage de câbles donc pas de nécessité de mise en place de LTV.

Horairisation à voir lors de la RP0

- RB Montereau Sens et RAV Montereau OCP 50h
Pas d'info sur ces travaux : 32 semaines de déformées de jours et 3 WE OCP figurant sur le macro-orodo. Chantier non-FIC ?

RB Montereau sens = RB Villeneuve la Guyard repris ci-avant (report 2023 sauf quelques zones traitées en mesures conservatoires)

Remarques de SL (page 41) :

- RVB viaducs et tunnels :
 - Dépassement des 6 min en S38 et 39 (cf. page 45) : Quels sont les travaux qui impactent la voie 1 autres que viaducs et tunnels ? Je n'en trouve pas !!

Seul chantier avec LTV sur Aisy Dijon pour respect du cadrage avec cumul RB RT LN1

- SL demande à positionner un nouvel horaire pour SA 2019 pour les 2h de sim jour dans capacité 4/2

Horairisation à étudier en vue de la RP0

- Besoin d'étude de débit détaillée quand circulation sur voie banalisée. Trop nombreuses semaines avec circulation en bana, de même nombreuses semaines de jour avec des sim 2h.

5 semaines

- PAI des Laumes :
 - Les 7/5h sim sont à positionner les SA/Di et Di/Lu et non Di/Lu et Lu/Ma

Elles sont bien Sa/DI et DI/Lu

- Coupure WE S14/15 à voir en fonction des vacances scolaires croisement zones pour IC

En attente calendrier des vacances scolaires

- RAV de Dijon : Demande étude GOV détaillée et étude débit quand bana sur Plombières
Une étude du GOV de Dijon sera livrée pour le dernier trimestre 2017. De ce fait, la prise en charge et l'échéancier d'une étude de débit en complément est en cours d'évaluation.
- RAV RVB Chagny : Demande réduction période des interdictions d'itinéraire
L'optimisation des périodes d'interdiction d'itinéraire par l'infrapôle est en cours, sous pilotage de la DMT SE. A ce stade du projet, l'application des référentiels de sécurité prévaut.

Remarques d'Intercités (pages 41 à 43) :

- RAV de SENS :
 - SEM 37 VOIES 2 + 2 BIS : Réserves, car pas de possibilité de passage des sillons de nuit, ne pas dépasser 5h entre 00H00 et 5H00, à aligner avec les plage de PLM Nord.
 - SEM 38 39 - déformées de longues durée voie 2 Bis : OK si l'on passe V2.

- WE SEM 38 39 - 24 h SIM 2 ET 2BIS : OK mais à mettre dans l'ombre des WE TUNNEL ET VIADUCS sur les mêmes nuits.

Demande prise en compte, à l'étude.

- RVB Viaducs et Tunnels PLM NORD :
Placer la sim.3h de nuit (sur 6h) pour fin impérative à 4H45 afin de ne pas décaler le 5774.

Horairisation à étudier en vue de la RPO

- Tunnels de BLAISY BAS :
Sur les nuits SA/DI 16/17 MAR + DI/LU 17/18 MARS + SA/DI 13/14 AVRIL + DI/LU 14/15 AVRIL
PLAGES DE 7H DONT 5H DE SIM, placer la simultanée impérativement de 23H55 au 5773
ouvrant à 5H01 au 5774 Fermant + étude à réaliser si nécessaire pour passage des sillons à l'heure .
(ATTENTION ces WE sont sur les vacances scolaires, IC ne pourra accepter de décalage sur ces sillons).

Horairisation à voir lors de la RPO

- PAI des Laumes :
SA/DI 06/07 AVRIL (18h) => REFUS PROBABLE SI VACANCES SCOLAIRES comme déjà signalé lors de la réunion WE SE. IC DEMANDE D'ETUDE POUR SCENARIO DE REPROGRAMMATION DE CE WE SUR 12/13 QUI EST EGALEMENT UN WE POLT !!! (itinéraire alternatif???) A CONFIRMER APRES PARUTION DU CAL. SCOLAIRE-)

En attente calendrier des vacances scolaires

DIJON – MULHOUSE – VALLORBE

Remarques de Fret SNCF (page 48) :

- RAV de Besançon et tunnel de Chalezeule : nous demandons que les OCP longues soient placées sur des WE avec le lundi férié (Pâques et Pentecôte) pour permettre la circulation des flux suivants : 489058 le Sa et le 489460 le Di. D'accord pour les horaires des fenêtres déformées de nuit, sans dépasser 05h40, heure limite maximale pour le sens impair. L'itinéraire Dijon/Toul/Strasbourg/Mulhouse devra être libre de tous travaux notamment pendant les WE pour permettre la circulation des 489058 et 489460. Étude de débit nécessaire

La prise en charge et l'échéancier d'une étude de débit est en cours d'évaluation.

- Renouvellement postes 1 et 2 Belfort et mise sous CCR : horaires pour les périodes de nuit de 23h00 à 04h00 au lieu de 00h00 à 05h00. Zone 1A, le Lundi, nous demandons que les fenêtres soient avancées (12h10 à 14h10) pour permettre le passage de nos sillons pour la desserte Alstom (432534 et 432008). Le décalage horaire de nos sillons sera difficilement réalisable, car il est nécessaire d'avoir du personnel au sol, ce dernier viendra de Montbéliard et assure d'autres missions dans sa journée de travail. Zone 3B, le mercredi, le sillon 432004 devra être avancé de 25 minutes, et pour permettre ce passage avancé il faudra soit décaler la fenêtre de surveillance entre Montbéliard et Belfort, soit la supprimer le mercredi. Pas assez d'information à ce stade de la concertation pour les essais des PIPC 2006 entre Petit-Croix et Montreux-Vieux prévus en janvier, il y aura des interdictions de circulation, quand, dans quels créneaux horaire ?

Cela sera précisé dans le cadre de la RPO

Remarques de TER FC (page 48) :

- RAV de Dijon :
WE de 44 et 16h00 : préserver la pointe du dimanche soir. Fin de coupure maxi 16h00.
Cette demande est incompatible sur une amplitude de 44h avec la priorité de préservation de la pointe des départs en weekend.
- CCR Belfort :
WE de 48h00 : préserver la pointe du dimanche soir. Fin de coupure maxi 16h00.
LTV 40 : quand ? En S2 ?
Cette demande est incompatible sur une amplitude de 44h avec la priorité de préservation de la pointe des départs en weekend, La LTV 40 est positionnée en S11 et 12
- RAV Besançon :
WE de 24, 32, 40, 16h00 : préserver la pointe du dimanche soir. Fin de coupure maxi 16h00.
Cette demande est incompatible sur une amplitude de 40h avec la priorité de préservation de la pointe des départs en weekend.

Remarques d'Intercités (pages 48 et 49) :

- Voir remarques P11 – 12, demande notamment de passer les IC de nuit et TAA, quel que soit l'itinéraire (via Bresse ou Bourgogne)
L'organisation du chantier est conçue pour qu'une voie par sens au minimum soit libre. Une étude du GOV sera livrée pour le dernier trimestre 2017.

⇒ **AVIGNON – MARSEILLE - NIMES**

Remarques de Fret SNCF (page 52) :

- PRA du Coulon : pas de travaux via Arles, y compris dans la zone de Miramas, notamment sur les raccords. Etude capacitaire nécessaire
L'itinéraire alternatif est respecté. Etude capacitaire prise en compte par SNCF Réseau.
- Remblai d'Arles : pas de travaux via Cavaillon, y compris dans la zone de Miramas, notamment sur les raccords. Aligner les OCP d'Arles avec celles de l'axe transversale sud. Réduction de tonnage dans le sens Miramas/St-Jory via Cavaillon et préserver notre flux pour St-Auban via Arles. Etude capacitaire nécessaire
WE devant être concertés lors de la réunion du 17 janvier 2016.

Remarques de SL (page 52) :

- Remblai d'Arles
Remblai d'Arles à aligner avec RAV St Cézaire Lunel Vergèze sur LR.
Difficile, car les remblais d'Arles ne peuvent commencer qu'une fois que les câbles ont été déviés sur des Tancarvilles avec des ressources rares SE donc en tout début d'année ce qui laisse peu de temps pour un premier ripage. Etude en cours dans le cadre de la concertation.

Remarques d'Intercités (pages 52 et 53) :

- PRA de COULON
Prévoir passage des TAA et sillon de nuit via Tarascon en itinéraire alternatif
- REMBLAI d'ARLES
En attente de réponse sur les dernières propositions de l'EF, en accord avec les activités ; (TKF du 25/11) :
 - En 2019 1er WE DEMANDE DE PLACER LE WE SUR ASCENSION SEM 22/23 (mais fortes

réserves de RESEAU car tvx du viaduc des 13 arches et pression planning agents) OU SI IMPOSSIBILITE AUTRES PROPOSITIONS --> semaines 20 ou 21 sur WE ORDINAIRES (pas de cat,) 18/19 MAI OU 25/26 MAI DU VE 22H00 A LU 05H00

Incohérence avec demande SL

- En 2019 2ème WE : Ven 01 NOVEMBRE au Dim 03 NOVEMBRE -> ripage de 2 ouvrages 55H00
OK, dans l'ombre de Frontignan et Narbonne. DU VE 22H00 A LU 05H00
- En 2020 3ème WE : VE SA ET DI 10 11 ET 12 JANVIER -> coupure de 44h30 - DU VE 16H00 A DI 12H30 ** ripage de 2 ouvrages
WE sans catégorie, placé du vendredi soir au lu matin.
- En 2020 4ème WE : VE SA ET DI DES SEM 12 13 OU 14 A CHARGE POUR RESEAU D ALIGNEMENT AVEC AUTRES CHANTIERS ENTRE TLSE ET MSC (soit WE des 23/24 OU 30 31 MARS OU 06 07 AVRIL) -> coupure de 44h30 - DU VE 16H00 A DI 12H30 ??

- VIADUC DES 13 ARCHES :
Pas de dossier capacitaire, WE SEM 22/23 (du VE 29 MAI 23H10 A LU 01ER JUIN 04H20) ET 23/24 DU VE 05 JUIN A 23H10 A MA 09 JUIN ?? JUIN
NOUS INSISTONS POUR LA REALISATION DE CES TRAVAUX EN MEME TEMPS QUE LE CHANTIER DU REMBLAI D ARLES

**Dossier et étude capacitaires transmis dès que les données d'entrée auront été fiabilisées.
Problématique ressources à l'étude dans le cadre de la concertation**

⇒ **MARSEILLE – VINTIMILLE**

Remarques de Fret SNCF (page 59) :

- SR 2019 Marseille – Cassis : Pas de remarque à ce stade de la concertation, vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO. Etude capacitaire nécessaire
- PRA Porte d'Airbel : Pas de remarque à ce stade de la concertation, vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO
- Tunnel des Janots : pas de remarque à ce stade de la concertation, vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO. Etude capacitaire nécessaire
- RAV Toulon : Refus de la demande d'alignement WE avec le Pra de la Frayère, raison du refus : problème de ressource. Cette demande sera faite de nouveau lors de la RPO. Vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO.

Etude relancée auprès de l'Ipôle sous pilotage DMT SE

- Pra sur la Frayère : Refus de la demande d'alignement WE avec le RAV de Toulon, raison du refus : problème de ressource. Cette demande sera faite de nouveau lors de la RPO. Vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO
- Tunnel de Cimiez : Pas de remarque à ce stade de la concertation, vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO. Etude capacitaire nécessaire

Remarques de Voyages (pages 59 à 63) :

- RVB SR Marseille Cassis : permettre la circulation du dernier TGV du soir Toulon et le premier du matin origine Toulon. Gestion des LTV et des MN V à faire pour prise en compte.

Gestion des minutes V à l'ordre du jour du premier Comité Technique 2019, le 17 janvier 2017.

- Tunnel des Janots : idem cas précédent
- PRA Airbel : OK mais WE judicieux à trouver et demande de mutualiser avec RAV Toulon et PRA Frayère

La réduction à 2 WE sur l'axe est inatteignable, l'étude est pour une réduction à 3

- RAV Toulon : alignement des OCP
- PRA Frayère : alignement des OCP
- Réflexion à mener sur les MN permanentes Toulon Nice (quel risque avec les autres chantiers de maintenance ou non FIC ?)

La question des minutes permanentes à l'ordre du jour du premier Comité Technique 2019, le 17 janvier 2017.

Remarques d'Intercités (page 59 à 61) :

- SR MARSEILLE – CASSIS :
Pas de conséquences présentées en pré- RPO, en RPO sera demandé une étude horaire pour

passage des sillons de nuit, nous demanderons l'utilisation des IPCS dans la plupart des scénarii.

- TUNNEL DE CIMIEZ :
Utilisation des IPCS, attention au trafic PELERINS, prévoir le passage des sillons trains Italiens.
- PRA AIRBEL :
60H LE WE DU 15 AOUT !!
Refus sur ce chantier en demandant sa reprogrammation en dehors du plein été pour le WE.
À réaliser en même temps que les RAV Toulon ou La frayère.
Pas possible en début d'année avec SR, puis problématique ressources en période des RAV de Toulon. Demande d'étude horaire prise en compte.

⇒ **NIMES – CERBERE**

Remarques de Fret SNCF (page 65) :

- SR RVB Montpellier – Nîmes : nous demandons le compte-rendu de la réunion d'arbitrage du SA 2018, ce qui nous permettra de nous appuyer sur ce compte-rendu pour émettre un avis. Nous attendons la validation par l'ARAFER de la décision prise par le CA de la SNCF. Nous demandons que le coût sillon (en fonction des critères techniques de chacun de nos sillons) soit identique sur les deux itinéraires, par ligne classique et par le CNM. En attendant ces informations, notre position restera la même que celle émise pour le SA 2018. Etude de débit nécessaire

L'étude capacitaire a été diffusée aux EFs et sera actualisée, conformément aux remarques issues de la pré-RPO, en vue de la RPO.

Péages : la proposition de SNCF Réseau, validée par son Conseil d'Administration, est très claire et est reprise comme suit dans le projet de DRR 2018, soumis à l'avis de l'ARAFER : « En 2018, la mise en service du CNM, implique la création d'une nouvelle SEL qui sera tarifée et facturée comme une ligne classique. » L'avis de l'ARAFER sur le projet de DRR 2018 sera connu fin janvier 2017. Compte-tenu que la consistance de l'infrastructure sera identique sur ce secteur jusqu'au SA 2020, on peut légitimement supposer que la proposition pour le SA 2019 sera équivalente à 2018.

En pièce jointe, vous trouverez le CR de la réunion de conciliation SA2018 du 16/09/2016.

- RAV St-Cézaire – Vergèze – Lunel : A aligner avec Remblai d'Arles. Nous demandons le compte-rendu de la réunion d'arbitrage du SA 2018, ce qui nous permettra de nous appuyer sur ce compte-rendu pour émettre un avis. Nous attendons la validation par l'ARAFER de la décision prise par le CA de la SNCF. Nous demandons que le coût sillon (en fonction des critères techniques de chacun de nos sillons) soit identique sur les deux itinéraires, par ligne classique et par le CNM. En attendant ces informations, notre position restera la même que celle émise pour le SA 2018. Pendant les 8 semaines de simultané partielle, il faudra que celle-ci soit positionnée de 00h00 à 03h00, créneau le plus léger en terme de circulations pour les flux de grand parcours produits par le Combiné. Etude de débit nécessaire

Dans l'attente des conclusions de la concertation sur le positionnement calendaire des OCP remblais d'Arles (réunion du 17/01/2017).

L'étude capacitaire a été diffusée aux EFs lors de la Revue d'Axes macro et les impacts sillons seront soumis à l'avis des participants lors de la RPO.

- RAV Frontignan : Pas de remarque à ce stade de la concertation, vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO. Etude de débit nécessaire

L'étude capacitaire a été diffusée aux EFs lors de la Revue d'Axes macro et les impacts sillons seront soumis à l'avis des participants lors de la RPO.

- Pro Narbonne : Aligner l'OCP avec le Remblai d'Arles. Etude de débit nécessaire

Dans l'attente des conclusions de la concertation sur le positionnement calendaire des OCP remblais d'Arles (réunion du 17/01/2017).

L'étude capacitaire a été diffusée aux EFs lors de la Revue d'Axes macro et les impacts sillons seront soumis à l'avis des participants lors de la RPO.

- PRA Paulilles : Vigilance à porter sur l'impact sillons lors de la RPO, chantier à aligner en même temps que d'autres OCP sur l'axe.

A date, l'OCP est aligné avec RAV St Cézaire (WE de Pâques). Prise en compte de la demande de l'activité TER Occitanie secteur LR (exprimée lors du cotech régional LR du 29/11/2016) : « ne pas réaliser le WE 80h de Paulilles à Pâques ni même pendant aucun WE d'avril à octobre 2019. Il faudrait positionner cette opération coup de poing sur les WE prolongés de novembre ». SNCF Réseau étudie la possibilité de décaler cette OCP hors

« période touristique » mais rappelle que l'initiative du projet est portée par le Département des Pyrénées-Orientales qui pose comme contrainte majeure une coupure au plus tard mi-juin. Ceci pour garantir l'accès routier à la côte vermeille pour la période estivale. Dans l'attente d'un retour TER Occitanie sur proposition de positionnement sur WE normal avant avril.

Remarques de SL (page 65) :

- RAV St Césaire Lunel Vergèze : à aligner avec Remblai d'Arles
Dans l'attente des conclusions de la concertation sur le positionnement calendaire des OCP remblais d'Arles (réunion du 17/01/2017).

Remarques de Voyages (pages 65 à 70) :

- RAV St Césaire : 3 OCP. Nécessité de trouver une période calendaire adéquate
La période de travail est précisée dans le dossier capacitaire et le macro-ordo 2019. Un nouveau scénario avec 1 seule OCP est actuellement à l'étude par SNCF Réseau et sera présenté en RP0 s'il est retenu.
- RVB SR Montpellier Nîmes : reconduction du schéma organisationnel de celui de 2018 notamment la neutralité des péages des TGV qui seraient à détourner
SNCF Réseau prend note de la demande de l'EF concernant le niveau des péages pour le détournement des TGV et confirme que les péages devraient être équivalents entre LC et CNM pendant la période transitoire 2018-2019, sous réserve de validation par l'ARAFER.
- RAV Frontignan : période d'OCP à définir et alignement avec St Césaire souhaitable
Non envisageable d'un point de vue ressources à ce stade.
- PRO Narbonne : période de l'OCP à définir et mutualisation souhaitable
Programmé le WE du 1^{er} novembre y compris en RP0 du chantier 2018, comme dans macro-ordo et dossier capacitaire 2019 ; par ailleurs aligné avec RAV de Frontignan. Arbitrage politique en cours.
- Gestion de la courbe des pertes de temps à faire et anticiper le traitement : le dispositif proposé par Réseau semble acceptable (validation à faire) notamment pour le segment Nîmes Montpellier
La validation du traitement horaire proposé par Réseau sera à valider en Revue d'Axes au regard de la V1 des ordonnancements 2019 LGV SE + Nîmes-Montpellier.

Remarques d'Intercités (pages 65 à 68) :

Toutes les réponses d'Accès au Réseau sont à prendre avec précautions car la grille 24h IC 2018 n'est pas stabilisée dans la mesure où les 2 AR partiels supplémentaires ont été demandés tardivement (30/11/2016) et ne sont pas encore inscrits au graphique préconstruit du SA2018.

- RAV se Sait-Césaire
V1 OK PREVOIR 4752 OUVRANT 5H44 NIMES /
V2 PREVOIR 4666 OUVRANT 21H37 OU PASSANT AVANT LA PLAGE ET 4668 23H37 A PASSER IPCS.
SNCF Réseau prend note de la demande pour ce nouveau trafic et présentera les résultats de l'étude de retracé en IPCS en RP0.
WE 1 ER 3 13/14 ET 19/20 A PRIORI OK SI ABSENCE DE VAC SCOLAIRE + (IL Y A UN WE POLT SEM 12/13 A VOIR SI ALIGNEMENT POSSIBLE) VOIR SI REDUCTION POSSIBLE D'ENVIRON 1H EN FIN DE PLAGE

WE 16/17 PAQUES 60H ++ HORAIRE A DEFINIR EN COORDINATION AVEC AUTRES COUPURES DANS L'OMBRE

Une proposition d'horairisation précise de l'OCP a été faite dans l'étude capacitaire et sera soumise à l'avis des EF en RP0.

Option sur sem 18/19 pour WE ☒ REFUS , retours du WE 1er mai.

Ok, pas d'OCP prévue ce WE S18/19.

NB : un nouveau scénario avec 1 seule OCP est actuellement à l'étude par SNCF Réseau et sera présenté en RP0 s'il est retenu.

- RAV de Frontignan :

Plage déformée, prévoir passage du 4668 (MPL 23.07) en IPCS (sim à 00H15)

Ok, a priori pas impacté par la simultanée puisque passage à Frontignan un peu avant 23h (sous réserve du tracé possible dans le préconstruit 2018).

WE, à priori OK sur la programmation 43 et 44 dans l'ombre WE des remblais Arles, et Pont de Narbonne.

- PRO de Narbonne :

OK sur la programmation WE du 1er NOV. S44, dans l'ombre des autres chantiers de l'axe.

- Courbes de pertes de temps Nîmes –Montpellier (page 68) : OK sur proposition de marge sur le secteur Nîmes – Montpellier (reconduction de la trame 2018 et demande de marge supplémentaire s38 à la fin du service).

La validation du traitement horaire proposé par Réseau sera à valider en Revue d'Axes au regard de la V1 des ordonnancements 2019 LGV SE + Nîmes-Montpellier.

⇒ LGV SUD-EST

Remarques de Voyages (pages 80 à 85) :

Réflexion à mener dans le cadre de la gestion des MN V permanentes (avec un basculement S34 ?)

Une étude menée par RCAP sur un report des minutes V de LN1 vers LN5 a été envoyée aux représentants de Voyages le 03/01 et présentée en COTECH LGV SE du 19/01/17

- Anticiper un traitement en préconstruction et construction à l'instar du traitement RAD LN5 du SA2017
- Difficulté et solution à trouver pour l'AR Bruxelles Lyon du LU au JE (dernier du soir et premier du matin) dont les suppressions ne sont pas envisageables.

Ce sillon a été abordé lors de le Pré-RP0 LGV SE du 23/11. Une étude sillon est en cours pour avancer ou retarder le train (en attente de retour de Voyages). Dans le cas contraire, Réseau vérifie les possibilités de décalage de fenêtre.

⇒ MACRO-ORDO DIJON – LYON – BOURGOGNE SUD

Remarques de SL

- le RR V1 Gevrey-Chagny est positionné de S40 à 42 : il faut le décaler car la S42 est une priorité Bresse (S 42 rajoutée par IP RA).

Suite au rajout des semaines 42 à 44 en priorité Bresse, le RR Gevrey-Chagny démarre désormais en semaine 45, pour respect des itinéraires alternatifs.

- Le RB-RT Macon-Pont de Veyle en S40 à 42 est à aligner avec RAV Vonnas-Bourg.

Pas envisagée à ce stade pour des sujétions ressources de l'Ipôle Alpes. Relance d'étude par DMT SE

⇒ DOCUMENT "SA2019_ETU CAPA A-3_RAV DE BESANÇON VIOTTE ET TUNNEL DE CHALEZEULE FIC_20161024"

Remarques de TER FC

- Positionnement des fenêtres page 7/8 : => Horaire à avancer de 10' pour préserver 894003 donc fin à 5h30 quitte à supprimer 894062

SNCF Réseau prend note de cette préconisation.

- Conclusion => page 8/8 « la perte de temps due aux chantiers de RAV de Besançon et de confortement du tunnel de Chalezeule est de 1 minute 27 maximum » :
 - => cela semble bien erroné, surtout pour un TER Dijon Belfort
 - Les TER Dijon – Besançon risquent de prendre 2 ralentissements : à Orchamps pour le confortement du déblai (VL40 et 100), et à Besançon pour les RAV (VL40)
 - Les TER Besançon – Belfort prendront 3 ralentissements : Besançon RAV (VL40), Chalezeule (VL80) (avec 2 zones proches l'une de l'autre) PRA Km 422 (VL40 et 100) et Belfort (VL40) non repris car secteur NEN
 - Les TER Dijon – Belfort prendront 3 ralentissements voire 4 : à Orchamps pour le confortement du déblai (VL40 et 100), Besançon pour les RAV, Chalezeule (avec 2 zones proche l'une de l'autre) et Belfort non repris car semaine non définie

Les pertes de temps indiquées dans l'étude capacitaire ne prennent en compte que les LTV générés par les RAV de Besançon et le tunnel de Chalezeule. Ces dernières sont principalement situées en zone de décélérations, impliquant donc des pertes de temps plus « modestes » qu'en pleine ligne.

- Au niveau des ralentissements prévus / non prévus : (pré CR RPO RAV BSN et tunnel)
 - RAV de Dijon : pas de LTV ?

La ligne projet confirme que le chantier des RAV de Dijon ne génère pas de LTV

- Confortement déblai de Dampierre : pas de LTV ?

Cela sera précisé dans le cadre de la RPO

- Réfection maçonnerie 5 murs de soutènement km 483,174 au 440,501 => pas de LTV ?

Cela sera précisé dans le cadre de la RPO

De toute façon, attention aux cumuls de 10 chantiers sur l'axe Dijon Belfort avec une conduite pour les conducteurs en accordéon.